



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 septembre 2025

Délibération n°75

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 16 septembre 2025

Collèges	Titulaires		Pré.	Rep.	Pouvoir à :
Conseil Départemental du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort	ALPY Philippe	CD25	☒	☐	
	BEAUDREY Bruno	CD25	☐	☒	BRAND Marie-Paule
	BILLOT Olivier	CD25	☒	☐	
	BRAND Marie-Paule	CD25	☒	☐	
	CHOUX Monique	CD25	☒	☐	
	DALLAVALLE Claude	CD25	☒	☐	
	GUYEN Chantal	CD25	☒	☐	
	MAIRE DU POSET Thierry	CD25	☒	☐	
	MATOCQ-GRABOT Albert	CD25	☐	☐	
	ROGBOZ Florence	CD25	☐	☐	
	TISSOT-TRULLARD Géraldine	CD25	☒	☐	
	HAHLEN Sandra	CD39	☐	☐	
	MOLIN René	CD39	☒	☐	
Communautés d'agglomération, urbaines	BARTHELET Catherine	CUGBM	☒	☐	
	BODIN Nicolas	CUGBM	☒	☐	
	LIME Christophe	CUGBM	☒	☐	
	PRESSE Françoise	CUGBM	☐	☐	
	MICHAUD Jean-Paul	CUGBM	☐	☐	
	BOURQUIN Martial	PMA	☐	☒	FROEHLI Patrick
	FROEHLI Patrick	PMA	☒	☐	
	SAUMIER Claude- Françoise	PMA	☒	☐	
	GUY Hervé	ECLA	☒	☐	
Communautés de communes	ALPY Philippe	CC Frasne Dugeon	☒	☐	
	FAIVRE-PIERRET Jean- Louis	CC Doubs Baumoisi	☒	☐	
	JOUVIN Christophe	CC Loue Lison	☒	☐	
	BOUVERET Jean-Yves	CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	☐	☐	
	BRAND Christian	CC Sancey Belleherbe	☐	☒	FAIVRE-PIERRET Jean-Louis
	PETIT Laurent	Haut Jura Arcade Communauté	☐	☐	
	ROGNON Catherine	CC Val de Morteau	☒	☐	
Commune	BARCELO Maud	Auxonne	☐	☐	

OBJET : EXPROPRIATION - opération 1288 – JOUGNE – Extension de l'école primaire

Opération 1288 – JOUGNE – Extension de l'école primaire

Le Conseil d'administration de l'EPF vient d'intégrer l'opération au programme pluriannuel d'intervention de l'EPF pour procéder à l'acquisition foncière nécessaire à la commune de Jougne pour l'extension de l'école primaire.

Il convient d'actionner une procédure d'expropriation, car les tentatives de négociation amiables ont, jusqu'à ce jour, échoué auprès de la propriétaire de la parcelle à acquérir. Selon l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, les établissements publics fonciers locaux peuvent agir par voie d'expropriation.

La commune de Jougne a autorisé l'EPF, par délibération en date du 16 avril 2025, à exercer, en cas de nécessité, l'expropriation pour son projet d'extension de l'école primaire.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré**

APPROUVE

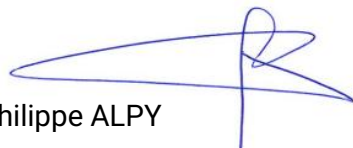
- le lancement de la procédure d'expropriation par l'EPF pour le compte de la commune de Jougne pour l'extension de l'école primaire,

AUTORISE

- la directrice générale :
 - à conduire la procédure d'expropriation et notamment à solliciter M. Le Préfet pour l'ouverture conjointe de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et de l'enquête parcellaire,
 - à ester en justice, tant devant les juridictions administratives que judiciaires et à se faire assister de tout conseil si nécessaire,
 - à signer tout acte utile s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Président,


Philippe ALPY